

ACTIVATION DE LA SAISON 2024

Var Orange sera activé à compter du 1^{er} juillet

Ses horaires de permanence → **12 h 00 - 19 h 00.**

Pour les contacter :



- Par radio, **annoncer impérativement le canal sur lequel vous appelez :**
*Exemple : **Var Orange, ici CCFE..... Sur canal (40 à 49).** Parlez*



- Par téléphone (! nouveau numéro !) : **04 94 52 52 71**

Durant toute la durée de vos **PATROUILLES**, vous devez VEILLER en priorité VAR ORANGE.

Durant toute la durée de vos **VIGIES**, vous devez VEILLER en priorité CANAL 10.

☞ En cas d'incident hors feu de forêt contacter le 112 et informer Var Orange.

☞ En cas de départ de feu, pendant les heures d'ouverture de Var Orange, alerter Var Orange en priorité, sinon contacter Canal 10.

☞ En cas de départ de feu, hors des heures d'ouverture de Var Orange, alerter immédiatement le Président au 06.77.76.01.74 ou le Vice-Président au 06.45.49.13.92.

ENREGISTREZ VOS DEPARTS ET RETOURS DE PATROUILLES →  **GOPAV : 0800 800 180**

Tapez les 3 derniers chiffres du code INSEE de la commune

Tapez le n° de votre patrouille (*les patrouilles sont identifiées de 1 à 9, si vous avez une seule patrouille tapez 1*)

Tapez 1 pour départ de patrouille ou 2 pour retour de patrouille

☞ **Raccrochez après la confirmation du GOPAV.**

NE vous signalez PAS auprès de votre REAL de rattachement

ENREGISTREZ VOS DEBUTS ET FIN DE PERMANENCE DES VIGIES →  **GOPAV : 0800 800 180**

Tapez les 3 derniers chiffres du code INSEE de la commune

Tapez *

Tapez 1 pour début de vigie ou 2 pour fin de vigie

☞ **Raccrochez après la confirmation du GOPAV.**


SIGNALEZ-VOUS auprès de votre REAL de rattachement via le Canal 10 !



Pensez IMPERATIVEMENT à enregistrer vos FINS de Patrouilles et Vigies sur le GOPAV sinon elles restent ACTIVES !

Var Orange ne vous contactera plus à 19 h pour signaler le non-retour de la patrouille et ne diffusera plus le Bulletin Météo

Documentation à télécharger : [Campagne 2024](#) - [Flyer AD83](#) – [Guide du Patrouilleur](#)

La carte d'alerte du risque incendie est mise à jour la veille en fin d'après-midi, elle est consultable sur le site de la préfecture du Var : [CARTE D'ACCES AUX MASSIFS](#) ou sur [notre page Facebook](#) 
L'AD83 enverra une alerte par **SMS** la veille au soir en cas de risque **Rouge et Rouge Extrême**

LES RELAIS VARORANGE

- 40 : Canjuers et Mont Faron
- 41 : Puy de la Sigüe
- 42 : Mont Vinaigre
- 43 : La Loube
- 44 : Le Lachens
- 45 : Les Pradels – Mont Jean
- 46 : Notre Dame des Anges
- 47 : Grand Cap – Mont Caume
- 48 : Sainte Baume Gros Besson
- 49 : Mont Aurélien

